

Mise en ligne : 27 août 2023.  
Dernière modification : 12 octobre 2023.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

# SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE VERRERIE(S) AU MAROC, Casablanca

## ANTÉCÉDENTS

1927 : Société africaine de verrerie, Casablanca.

### Faillites

(*La Journée industrielle*, 11 novembre 1932)  
(*Les Échos*, 15 novembre 1932, p. 4, col. 2)

Sté Africaine de Verrerie, siège social aux Roches-Noires (Casablanca). S. p.,  
M. Fumey.

---

Bureau des exécutions judiciaires de Casablanca

---

### VENTE JUDICIAIRE D'IMMEUBLE

(*Le Petit Marocain*, 17 janvier 1934, p. 7, col. 4-5)

Il sera procédé le 2 février 1934, à 16 heures, en la salle des ventes au Palais de Justice de Casablanca, à la vente aux enchères publiques, en un seul lot d'un immeuble immatriculé sous le nom de « Société Africaine de Verrerie », titre foncier n° 12045 c., situé à Casablanca, aux Roches-Noires, quartier Industriel, rue Petterman, comprenant le terrain d'une superficie d'environ 2.769 mètres carrés sur lequel sont édifiés trois hangars servant à l'exploitation d'une verrerie et des objets mobiliers, immeubles par destination, établis par le service de l'exploitation de cette verrerie.

Pour tous renseignements, s'adresser audit bureau.

Le chef du bureau,  
J. PETIT.

---

1934 Acquisition de la verrerie des Roches-Noires par la SEVAM

## Max Jean Georges GREGGORY, fondateur

Né à Bordeaux, le 20 octobre 1890.

Fils de Georges Aristide Greggory, ingénieur, et de Nina Stéphany.

Frère d'Albert Greggory, industriel à Marseille.

Marié à Bergerac, le 24 janvier 1916, avec Marthe (Manon) Pierrette Madeleine Bourges.

Dont :

— Jacqueline Suzette Charlotte (Miramas, 24 mars 1917-Monaco, 18 avril 1995), mariée à Casablanca, le 4 juillet 1939, avec Georges Dewerpe (ci-dessous) ;

— Jean François Marcel (Paris VII<sup>e</sup>, 17 février 1927-Paris VII<sup>e</sup>, 18 juin 2020).

Ingénieur chimiste de l'École nationale supérieure de Chimie de Paris.

Licencié ès sciences.

Directeur technique de la Société méridionale des produits chimiques et agricoles.

Administrateur-délégué des Établissements Greggory (Marseille).

Administrateur de la Société vinicole du Sud-Est.

S'établit au Maroc (1927).

Administrateur délégué des Huileries et savonneries du Maroc (1929)

et de la Société chérifienne Cotelle et Foucher (1932) : produits d'entretien ménagers.

Président de la Société française de conserve et d'alimentation (ancien<sup>t</sup> : Cruzeiro et Vasquez)(S.A., 1931), Casablanca.

Président du Comité central des industriels du Maroc (1933-1937).

Son délégué à la Conférence économique de la France métropolitaine et d'Outre-Mer (1935).

Fondateur et dirigeant de :

— la Compagnie des produits chimiques et métallurgiques du Maroc : produits anticryptogamiques, engrais.

— la Société chérifienne des Établissements Claude, Paz et Silva : ampoules et tubes électriques.

— les Huileries et Savonneries d'Algérie à Alger (arrière-port de l'Agha).

Administrateur de la Société technique d'études industrielles et commerciales au Maroc (1949) : holding.

Officier de la Légion d'honneur du 8 février 1952 : participe activement à la création et au développement des grandes œuvres d'assistances sociale du Protectorat (Caisse d'aide sociale, d'assurances, etc.)

Organise et crée des cités-jardins pour assurer, malgré la crise, le logement des employés. Poursuit la lutte contre le paludisme et fait de gros travaux d'assainissement.

Se livre à de sérieuses recherches, découvertes et applications scientifiques dans le domaine chimique.

Met constamment des laboratoires et ses efforts personnels au service du développement de la science au Maroc.

Par des initiatives hardies, a créé le premier au Maroc, une industrie moderne, notamment en matière de produits chimiques, de verrerie, d'éclairage et de corps gras. A augmenté, considérablement les possibilités du Maroc dans ces domaines.

Décédé à Casablanca, le 6 juin 1966.

*Jean-Louis-Marie VILCOQ, administrateur délégué*

Né à Montargis (Loiret), le 26 juillet 1901.

Fils d'Albert Marie Alexandre Vilcoq et de Sara Léontine Couesnon.

Marié à Casablanca, le 23 mars 1938, avec Albertine Pauline Delaunay.

Bachelier ès sciences. Ingénieur agronome (Rennes promotion 20/22)  
Ingénieur (1929), puis administrateur délégué (1943) des Huileries et savonneries du Maroc.

Administrateur délégué de la Société marocaine de distillation et rectification (1938) : seule société à approvisionner le Maroc en alcool pendant la guerre 1939-1945.

Président délégué des Huileries et savonneries d'Algérie, à Alger.

Membre de la chambre de commerce et d'industrie de Casablanca (1948).

Chevalier de la Légion d'honneur du 25 août 1949 (Min. Affaires étrangères) :

Fondateur du Comptoir d'achat et de répartition des produits oléagineux.

Président d'honneur de la Fédération des Chambres syndicales des Industries de corps gras au Maroc.

Domicile : Casablanca (Maroc), quartier d'Anfa supérieur, villa Alje, allée des Cèdres.

Décédé à Paris XVI<sup>e</sup>, square Jouvenet, 6, le 19 septembre 1959.

*Georges Marie Pierre SAINTE MARIE*  
(de plus en plus souvent SAINTE-MARIE), administrateur

Né à Maisons-Alfort, le 13 avril 1890.

Fils de Pierre-Marcel de Sainte Marie (2 mars 1853-9 oct. 1911), chevalier de la Légion d'honneur du 17 avril 1871, caporal au 119<sup>e</sup> R.I., administrateur de la Société du savon minéral Lecat, et de Charlotte Jeanne Marguerite Lecat.

Marié à Paris VIII<sup>e</sup>, le 23 juillet 1918, avec Edmée Caroline Gabrielle Simette. Dont : Marcel et Bernard.

Ingénieur chimiste.

Directeur de l'usine, puis administrateur du Savon minéral Lecat, à Maisons-Alfort.

Administrateur de Cotelle et Foucher (après l'absorption de Lecat en 1930 et jusqu'en 1938).

Administrateur de Circroix (groupe Cotelle et Foucher), à Issy-les-Moulineaux (déc. 1934)

Administrateur des conserves Amieux frères, à Nantes.

Leur représentant au Comité d'organisation des industries de fabrication de conserves alimentaires (*JOEF*, 2 mars 1942).

Associé de la sarl (sept. 1946), puis administrateur après sa transformation en S.A. (juin 1947) Société d'études et d'exploitation de brevets, Paris : chauffage électrique.

Notice dans le *Who's who européen* 1967.

Société d'exploitation de verrerie au Maroc  
(*La Journée industrielle*, 25 octobre 1934)

Casablanca, 23 octobre. — Sous cette dénomination, vient d'être créée une société anonyme ayant pour objet la fabrication et le commerce de tous articles de verrerie. Le siège social est établi 72, rue Coll, à Casablanca. Le capital est fixé à 300.000 fr., divisé en 300 actions de 1.000 fr. ; il pourra, ultérieurement, être porté à 600.000 fr. Les premiers administrateurs sont : MM. Jean-Louis Vilcoq, industriel, 72, rue Coli, à Casablanca, et Georges Sainte-Marie, industriel, 201, boulevard Saint-Germain, à Paris.

---

LES VERRERIES DU MAROC  
(*Les Annales coloniales*, 27 septembre 1935)

Sous cette dénomination vient d'être constituée une société anonyme ayant pour objet la fabrication du verre au Maroc. Son capital est fixé à 5 millions de francs et son siège est à Rabat.

---

AEC 1937 :  
Société d'exploitation de verrerie au Maroc, 72, rue Coli. — Société anon., f. le 11 sept. 1934, 300.000 fr. — Fabrication de verrerie. — Conseil : MM. J.-L. Vilcoq, Georges-P. Sainte-Marie (*B.O.M.*, 29-9-34).

---

Légion Française des Combattants

---

Après la Journée du Serment  
(*La Vigie marocaine*, 25 juin 1941)

.....  
Aussi le général Trinquet, président de la Légion française des combattants du Maroc, tient-il à adresser ses plus vifs remerciements à tous ceux qui, à un titre quelconque, ont collaboré à la réussite de cette manifestation.

.....  
À la Société d'Exploitation des Verreries du Maroc qui a prêté les 4.000 verres nécessaires.

---

Visite de Casablanca par le résident général Gabriel Puaux  
(*Le Petit Marocain*, 18 septembre 1943, p. 2, col. 4)

Mention de la visite de la « verrerie Vilcoq ».

---

Le général Juin a visité, hier, à Casablanca plusieurs établissements industriels

(*La Vigie marocaine*, 19 septembre 1947, p. 3, col. 1-2)

.....  
La Société d'Exploitation des Verreries du Maroc, qui apporte un appoint substantiel au marché marocain, a été également visitée en détail. MM. Wilcoq [Vilcoq] et Dewerte<sup>1</sup>, respectivement directeur et sous-directeur de l'affaire, ont donné toutes les explications relatives à la marche de l'usine et à son développement en cours.  
.....  
\_\_\_\_\_

### LE PROBLÈME DES BOISSONS GAZEUSES (*La Vigie marocaine*, 3 juillet 1948)

.....  
Les limonadiers du Maroc trouvent à peu près tout ce dont ils ont besoin pour l'embouteillage et le bouchonnage sur place. Les frais en sont réduits d'autant et les industries parallèles peuvent ainsi travailler.

Le premier problème est la fabrication de la bouteille. Toujours par fait de guerre, le Protectorat manqua de verre et les limonadiers eurent alors la possibilité d'utiliser les bouteilles américaines qui étaient abandonnées par l'U. S. Army. Ces bouteilles de 30 cl en verre transparent ou foncé, on les trouve encore en service aujourd'hui et elles sont notamment utilisées par la Société fermière d'Oulmès avec, incrustée dans le verre, la formule américaine : « Ne doit pas être utilisée à nouveau ». Comme on le voit, la formule [est] incompatible avec les restrictions nées des hostilités.

Néanmoins, avec les temps meilleurs, on revient aux flaconnages d'avant-guerre et chaque maison choisit une forme de bouteille qui lui est propre. Une verrerie des Roches-Noires est maintenant à même de satisfaire toutes les demandes du Maroc dans des délais relativement courts. Naturellement, les prix sont assez élevés et il arrive fréquemment que les taxes de consignation du limonadier à ses clients ne représentent que la moitié ou le tiers de la valeur réelle de la bouteille. Si l'on considère que la casse moyenne dans une année d'exploitation est d'environ 2,5 %, il est facile d'imaginer la perte sèche subie.

Les bouchons de liège proviennent également de fabrication locale et enfin les bouchons couronnes sont fournis par trois usines du Maroc. Le fer-blanc, qui en est la matière première, provient des chutes laissées par les entreprises chargées de la confection des boîtes pour la conserve.  
.....  
\_\_\_\_\_

### L'industrie de la verrerie au Maroc (*La Vigie marocaine*, 22 juillet 1949, p. 5, col. 3-4)

Faire du bon vin, c'est bien : il faut aussi savoir le boire. Dans quels verres servir les vins de qualité et d'âge respectables ? C'est une question que l'on peut se poser. Trois sens sont principalement mis à contribution pour apprécier un vin fin : la vue pour la couleur, l'odorat pour le bouquet, le goût pour la finesse et la sève.

Pour leur permettre de s'exercer pleinement, le verre idéal doit être clair pour montrer la couleur et assez grand pour y développer l'arôme. Même le toucher joue un

---

<sup>1</sup> Georges Fernand Camille Dewerpe (et non *Dewerte*)(Marrakech, 6 février 1916-Saint-Laurent-du-Var, Alpes-Maritimes, 14 mai 1984) : sous-lieutenant aviateur, figure du sport marocain, gendre de Max Gregory.

certain rôle. C'est ainsi que la forme ballon est généralement recommandée pour le bourgogne, la forme tulipe pour le bordeaux. Mais on n'oserait pas affirmer que les fins connaisseurs trouveraient une différence de goût si, par hasard, on intervertissait les verres.

Les Angevins ont adopté un verre à fond plat, à bords étroits, à jambe longue et d'une bonne capacité. Les Alsaciens préconisent, eux, des verres colorés rouges, verts ou jaunes.

Quel est le verre idéal pour les grands crus marocains ?

C'est en cherchant à répondre à cette question que nous avons découvert à Casablanca même une firme spécialisée dans l'industrie de la verrerie, nous voulons citer : la SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE VERRERIES DU MAROC (S.E.V.A.M.), installée aux Roches-Noires.

C'est cette société qui, en 1932-33, introduisit au Maroc l'industrie de la verrerie. Ce qui, au début, put passer pour une entreprise téméraire, — le marché marocain étant jusqu'alors exclusivement approvisionné par les importations — est devenu aujourd'hui une grande organisation moderne dont la fabrication rayonne non seulement sur le marché local, mais aussi sur toute l'Afrique française et même les colonies africaines anglaises et belges.

Au cours de la dernière guerre, la S.E.V.A.M., poursuivant sans publicité tapageuse son développement et la formation d'un personnel marocain d'élite, devait se révéler particulièrement précieuse pour l'Armée et le Service de Santé, privés par les événements de leur approvisionnement normal en article de verrerie : ampoules à sérum, verrerie de laboratoire et de pharmacie, flacons à médicaments, etc., etc.

Les hostilités terminées, les Verreries des Roches-Noires poursuivaient leur essor et s'équipaient en matériel moderne.

Aujourd'hui, c'est la S.E.V.A.M., qui fabrique toutes les bouteilles de bière, d'eaux gazeuses, de soda, de Vichy, de jus de fruits, utilisées par les firmes marocaines. Bien entendu, sa fabrication porte également sur toutes les catégories de bouteilles, du litre blanc ou vert aux artistiques flacons de parfumerie.

En ce qui concerne le verre à boire, sa fabrication, qui s'étend du verre à liqueur au gobelet, est également de qualité supérieure et les crus marocains trouvent aisément dans cette gamme fine et colorée un mode de dégustation idéal.

Mais là ne se borne pas l'activité de cette grande firme dont la fabrication est de l'ordre de 1.000 tonnes environ par mois. Elle fabrique également des bocaux pour conserves et confitures, des bonbonnes, des saladiers, salières, presse-citrons, bols, verres de lampe, ainsi que tous les articles industriels en verre, comme par exemple pavés, tuiles.

---

AEC 1951 :

Sté d'exploitation de verreries [*sic*] au Maroc, r. Nouvelle, Casablanca Roches-Noires.  
— Sarl., 50 millions fr. — Bouteilles, bocaux, gobeletterie.

---

Société fiduciaire du Maroc  
38, rue Gallieni, Casablanca

---

Retrait d'un associé — Admission de nouveaux associés — Changement de gérance.

« VERRERIES DE L'OCÉAN »  
(*La Vigie marocaine*, 16 octobre 1952)

I. — Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Casablanca du 6 octobre 1952, la Société d'études techniques et applications en Union française (SETAUF), a cédé à la « Société d'exploitation de verrerie au Maroc » (SEVAM), 480 parts ; à M. Max Gregory, industriel, demeurant à Casablanca, 273, bd de la Gare, 10 parts ; à M. Jean Vlicoq, industriel, demeurant à Casablanca, Anfa-Supérieur, 10 parts, soit au total 500 parts lui appartenant dans la société « Verreries de l'Océan », société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 de francs, dont le siège social est à Casablanca, boulevard du Commandant-Runser, Roches-Noires.

II. — Par décision en date du 8 octobre 1952, les associés ont : 1° constaté le retrait de la société à la suite de la cession de la totalité de ses parts de la « SETAUF » ; 2° admis en qualité de nouveaux associés M. Max Gregory et Jean Vilcoq ; 3° accepté la démission de ses fonctions de gérante de la « SETAUF » ; 4° modifié en conséquence les articles 7 et 14 des statuts desquels il résulte que la société est désormais administrée par la « SEVAM » comme seule gérante.

III. — Le 16 octobre 1952, le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Casablanca.

La gérante.  
Pour extrait et mention :  
SOCIETE FIDUCIAIRE DU MAROC  
L'administrateur-délégué  
Jean LALIEU

---

Robert Barrat,  
*Justice pour le Maroc*,  
Seuil, coll. Esprit, Paris, 4<sup>e</sup> triM. 1953, 286 p.

[262]  
Conventions collectives.

L'ouvrier marocain n'a aucune possibilité de discuter son salaire ou sa qualification professionnelle, et doit s'incliner devant les exigences patronales. Le régime des conventions collectives qui aurait pu remédier à l'état d'infériorité dans lequel se trouve l'ouvrier vis-à-vis de son patron est pratiquement inapplicable pour les Marocains.

Il existe une législation qui autorise la conclusion de conventions collectives entre un patron et un groupe de patrons et une collectivité ouvrière représentée par des délégués régulièrement élus ou les responsables d'un syndicat légalement constitué, mais un tel régime présuppose l'existence de deux parties. Or la classe ouvrière marocaine, privée du droit syndical, n'a pas d'existence légale. Les syndicats de fait, tolérés mais non reconnus, ne sont pas habilités pour conclure des conventions.

Aussi aucune convention n'a-t-elle jamais pu être conclue dans l'industrie. À part les banques (où la C. T. M. est à majorité européenne et dont les conventions entérinent les discriminations raciales existantes), les représentants de syndicats marocains n'ont jamais été admis à traiter au nom de leurs mandants.

Les conditions de travail dans l'industrie sont donc réglementées par le « statut-type » uniquement (genre de convention nationale établie par la Résidence, d'accord avec le patronat) et qui reconnaît à l'employeur des droits exorbitants. Tout est à la discrétion du patronat (recrutement, sanctions, licenciements, salaires, formation professionnelle, etc.). Même les obligations prévues par le « statut-type » ne sont pas toujours respectées, telles que les dispositions concernant l'hygiène, la sécurité. Dans les usines, on peut admirer des machines ultra-modernes, mais très souvent pas de vestiaires, pas de douches, pas de masques dans les [263] usines et certaines fabriques de produits chimiques. [Les usines de crin végétal produisent des manchots en série, et](#)

ceux de la verrerie (la SEVAN par exemple, qui n'emploie presque que des enfants) des tuberculeux en grand nombre.

Même les inspecteurs du travail sont impuissants à faire respecter les maigres droits reconnus à l'ouvrier. Outre qu'ils sont peu nombreux (16 dans tout le Maroc), ils n'ont aucune autorité. Leur rôle est de convaincre et ils ont des consignes de ne jamais brusquer les patrons.

---

1972 : 400 employés.

---

## 1973 : MAROCANISATION

1973 Acquisition de SEVAM par la Société nationale d'investissements dans le cadre de la marocanisation.

1980 Démarrage de la nouvelle unité de fabrication des emballages en verre (bouteilles, pots et flacons) à Tit Mellil.

1990-2000 Réfection totale du four de Tit Mellil. Programme de renouvellement et de modernisation des lignes de production et de contrôle qualité.

2006 Mise en place de l'ERP JD Edwards en tant que projet intégré aux activités Finance, Commerciale, Production et immobilisations.

---

La saga Bouchentouf  
par Mohamed Bouamoud  
[www.webmanagercenter.com](http://www.webmanagercenter.com), 2 juillet 2007

M. Khalid Bouchentouf, l'administrateur-directeur général de la S.E.V.A.M. (Société d'exploitation de verreries au Maroc), n'est pas seulement le patron de l'empire du verre au capital de 16 millions de dollars (200 millions de bouteilles par an dont 15 % à l'export), il est aussi – ce qui n'est pas peu de chose – le beau-frère de Sa Majesté le roi Mohamed VI. En 1986, le roi Hassan II donne son accord pour le mariage, à Rabat, de Lalla Asma avec Khalid et, en juin 1987, préside à Marrakech les festivités populaires célébrant les noces de son Altesse Royale.

Grand homme d'affaires, Khalid Bouchentouf doit en quelque sorte son entrée dans la cour royale à son ascendance. Il est le fils de Haj Belyout Bouchentouf, président des communes Bouchentouf et Sidi Belyout (de 1977 à 1992), figure de proue du nationalisme marocain, et principal protagoniste de la résistance héroïque des tribus montagnarde et sahraouie. Il est lui-même descendant de l'ancêtre de tous les Belyout, dit le Saint Protecteur. De tous les points de vue, l'union Khalid-Asma semble s'inscrire dans la logique des choses. Le couple a eu deux enfants, Yazid en 1988, et Nouhaïla en 1992, tous deux ayant ainsi été baptisés par Sa Majesté le roi Hassan II.

---

Entreprise : Vers la reprise de la SOTUVER par un investisseur marocain  
2 juillet 2007  
[www.webmanagercenter.com](http://www.webmanagercenter.com)

Depuis la disparition de son principal actionnaire, feu Khaled Chahed, décédé en décembre 2006 lors d'un voyage d'affaires en Chine, suite à une attaque cardiaque, la Société tunisienne de verreries « SOTUVER » était entrée dans une phase pleine d'incertitude quant à son avenir : la société, qui connaissait des difficultés depuis quelques années, allait-elle continuer son activité sous le contrôle de la famille Chahed, ou au contraire être cédée ?

Sept mois après la disparition du président du conseil, c'est vers cette dernière solution que l'on semble s'acheminer. En effet, nous apprenons que la société pourrait être rachetée par un investisseur marocain, en l'occurrence la Société d'exploitation de Verreries au Maroc. (S.E.V.A.M.), que dirige M. Khaled Bouchentouf, beau-frère du roi Mohamed VI.

Toutefois, le français Saint-Gobain, approché par certains actionnaires de la SOTUVER, serait également intéressé par la reprise l'entreprise.

---

Sevam rachète 65 % du leader du verre tunisien Sotuver  
[www.agroligne.com](http://www.agroligne.com), 2 octobre 2007

La Société tunisienne de verreries (Sotuver), leader en Tunisie, a annoncé avoir conclu un accord pour la cession de 65,7 % de son capital à la Société d'exploitation de verreries au Maroc (Sevam), selon un communiqué publié samedi.

.....

---

Sevam déboutée par la justice tunisienne  
[www.lavieeco.com](http://www.lavieeco.com), 7 novembre 2008

La Société tunisienne de verreries (Sotuver), qui était au centre d'une bataille entre le français Saint-Gobain et la société marocaine Sevam, qui s'en disputaient le rachat, ne sera finalement pas marocaine. La justice tunisienne vient de rendre une décision inattendue.

Sotuver ne sera vendue ni à Sevam ni à Saint-Gobain mais au groupe tunisien Bayahi. Ce dernier vient, en effet, d'annoncer le rachat de 65,7% du capital de Sotuver auprès des anciens propriétaires. Rappelons qu'en décembre 2007 Sevam avait conclu l'affaire avec les revendeurs mais la transaction avait dû être annulée suite à une action en justice du français Saint-Gobain.

---

2009 Audit de suivi ISO 9001 version 2008  
2010 Démarrage du 2ème four de production du site Tit Mellil  
2011 Réfection du four 1 du site Tit Mellil. Partenariat de fourniture du marché français  
2014 Partenariat de fourniture du marché espagnol

---

Economie  
Mohammed VI achète le Royal Mansour de Casablanca  
par Pauline  
[telquel.ma](http://telquel.ma), 4 décembre 2014

La société de gestion en charge du Royal Mansour de Casablanca vient de changer. C'est maintenant Vicas Gestion qui reprend l'établissement, nous apprend une source au sein de l'hôtel casablançais, nous précisant que le changement est effectif depuis le 19 octobre. Avec la même adresse (5, avenue de la Princesse-Lalla-Meryem) et des administrateurs communs, Vicas Gestion est liée au holding royal Siger, détenant déjà le Royal Mansour de Marrakech. On retrouve en effet parmi les administrateurs [Mounir El Majidi](#), Hassan Bouhemou, [Ali Aslaf \(ancien de Siger et actuellement directeur général de Sevam\)](#), Badr Bennis (directeur adjoint des domaines agricoles) et Karim Khettouch.

Le propriétaire de l'hôtel est la Compagnie grand hôtel d'Afrique.

On y retrouve exactement les mêmes actionnaires que chez Vicas, la personne morale de Siger en plus.

.....

---

Emballage alimentaire : Sevam ouvre son capital  
[www.challenge.ma](http://www.challenge.ma), 15 juillet 2015

Le leader national de la fabrication de verre, la Société d'exploitation de verreries au Maroc (Sevam), vient de lancer une consultation visant à ouvrir son capital à un partenaire industriel national ou étranger. Il aurait mandaté une banque française pour mener à bien cette opération. En 2013, Sevam avait réalisé un chiffre d'affaires de 495 millions de DH.

---

2016 Certification FSSC 22000 (Certification scheme for food safety systems including ISO 22000:2005, ISO/ TS 22002-4: 2013 and additional FSSC 22000 requirements)

2017 Certification à la norme standard ISO 9001 version 2015.

---

Réfection du four de l'usine de Roches-Noires  
[www.sevam.ma/fr/nos-actualites](http://www.sevam.ma/fr/nos-actualites), novembre 2018

Après quatre mois de travaux, SEVAM a inauguré le 6 novembre 2018 son nouveau four de l'usine de Roches-Noires. Un investissement d'envergure pour un équipement plus moderne et plus respectueux de l'environnement.

La construction d'un nouveau four, devenue indispensable, a permis un gain de productivité et des économies d'énergie. Pour rappel, plus une installation est ancienne plus elle consomme et SEVAM, en tant que leader verrier national et société citoyenne, se devait de donner l'exemple en matière de développement durable, traduite concrètement par une réduction des consommations d'énergie et des émissions de CO<sup>2</sup>.

La modernisation de son outil industriel est l'occasion pour SEVAM d'améliorer sa compétitivité à travers une meilleure qualité et une netteté des verres de table.

Désormais, le four vivra une dizaine d'années avant d'être à nouveau reconstruit.

---

## RACHAT PAR LES BRASSERIES DU MAROC

Groupe Brasseries et glaciers internationales (Castel)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Brasseries\\_glacieres\\_internationales.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Brasseries_glacieres_internationales.pdf)

qui détient aussi la SOCAVER à Douala

Vidreira de Angola

et Alver à Oran-La Sénia

Africa Intelligence, 6 déc. 2018. —. Groupe Castel-BGI. Selon nos sources, sa filiale marocaine Brasseries du Maroc (BDM) vient d'achever en catimini le rachat de la société Sevam.

BDM a mis sur la table 1 milliard de dirhams pour acquérir Sevam à ... un proche du secrétaire particulier de Mohamed VI, Mounir el-Majidi.

---

Le Groupe français Castel rachète le leader de l'industrie verrière au Maroc  
[www.ilboursa.com](http://www.ilboursa.com), 21 décembre 2018

La société SEVAM, leader de l'industrie verrière au Maroc, vient d'être rachetée par le groupe français Castel, via sa filiale locale MDI (Marocaine d'investissements et de service) auprès du fonds d'investissement marocain Al Mada.

L'acquisition de SEVAM, société spécialisée dans la fabrication de bouteilles, de pots standards et personnalisés, de verres de table...,. permettra au groupe Castel de développer les synergies avec sa deuxième filiale, Société des Boissons du Maroc (ex-Brasseries du Maroc).

Les actionnaires de cette dernière avaient décidé, lors de la dernière assemblée annuelle, de diversifier l'activité de la firme. En effet, l'entreprise de brassage et maltage des boissons alcoolisées commercialisera bientôt des produits alimentaires et fournira des services de paiement au Maroc et dans d'autres marchés européens.

Sur l'exercice 2017, la Société des Boissons du Maroc a réalisé un chiffre d'affaires de 2.426 millions de dirhams, soit la contre-valeur de 255 millions de dollars.

Faut-il rappeler que le groupe Castel est l'actionnaire de référence du leader tunisien des boissons, SFBT, avec une participation de 57 % dans son capital. À titre de comparaison, la SFBT a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 572 millions de dinars, soit la contre-valeur de 195 millions de dollars.

O.E.O

---

SEVAM

<http://lebourcier.ma>, 24 janv. 2019

Mounir El Majidi cède sa place de PDG à Brahim Stéphane Laroui

---

Sevam investit dans un four flambant neuf à Tit mellil  
[www.sevam.ma/fr/nos-actualites](http://www.sevam.ma/fr/nos-actualites), novembre 2021

SEVAM, leader national de l'emballage en verre, investit dans la rénovation de son four n° 2 à Tit-Mellil. Une centaine de personnes a été mobilisée sur le chantier de

rénovation du four mis à l'arrêt pendant 70 jours pour permettre la réalisation des travaux à temps. Les équipes se sont relayées 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, afin de mener à bien ce projet et garantir le démarrage du nouveau four n° 2 le 10 octobre 2021.

Quatre étapes majeures ont rythmé le projet : la vidange du four, la démolition et la reconstruction pour réaliser enfin un attelage de dix jours durant lesquels le four a été préchauffé progressivement afin d'éviter les grandes variations thermiques pour finalement atteindre les 1.500 degrés.

À travers la rénovation de son outil de production, SEVAM se dote des moyens de son ambition. En effet, l'extension et la modernisation technique du four n° 2 est un atout solide permettant à SEVAM d'assurer une meilleure performance en termes de compétitivité, de qualité, de conditions de travail pour les équipes et une meilleure intégration dans l'économie circulaire régionale.

---

### Organigramme (juillet 2022)

Directeur général délégué  
M. Karim Ammar

Ingénieur de la Darmstadt University en Allemagne  
2006 chef de projet KUKA ROBOTER Allemagne  
2008 Chef de département technique et service après vente MANAR  
2010 Directeur BU Industrie et Energie FÉNIÉ BROSSETTE  
2014-2021 Directeur Général PERI Maroc

DRH : M<sup>me</sup> Angélique ABOULIATIM

Directeur d'exploitation : M. Abderrahim EL ABBADI

Directeur administratif et Financier : M. Bouchra SNAIBI

Chef département SMI : M<sup>me</sup> Fatima Zahra AOUAB

Chef département supply chain : M. Youssef HAFFOU

Directeur commercial et marketing : M. Hassan TAHRI

---

SEVAM investit dans une nouvelle ligne de fabrication à Tit Mellil  
[www.sevam.ma/fr/nos-actualites](http://www.sevam.ma/fr/nos-actualites), janvier 2023

SEVAM a lancé en janvier 2023 une 6<sup>e</sup> ligne de fabrication de toute dernière technologie sur le site de Tit-Mellil pour la fabrication de bouteilles et bocaux en verre. Cette nouvelle ligne ... permettra à SEVAM de porter sa capacité de production globale à 160.600 tonnes de verre par an, soit 555 millions de cols.

---

[www.sevam.ma](http://www.sevam.ma), 24 août 2023

Plus de 90 ans d'expertise verrière

2 sites de production

Présente à l'export dans 12 pays

2 activités emballages, verres de table

• Tit-Mellil 180.500 m<sup>2</sup>

2 fours 400 millions de cols

Teintes 4 blanc industriel, vert, havane et ambre

Lignes de fabrication 6

Ligne de sérigraphie 1

Emballages

• Roches-Noires 20 149 m<sup>2</sup>

1 four 120 millions de cols.

Teintes : 1 blanc industriel

Lignes de fabrication 3

Ligne de sérigraphie 1

Bouteilles, bocaux, pots, verres de table, bols, diffuseur luminaire

Clients :

Nestlé, Jacobs Douve Egberts, Coca-Cola, Pepsi, Eaux minérales d'Oulmès, Aïn-Saïss, Lesieur, Cartier Saada, Asta, Marjane, Marjane market, BIM, Atacadac.

---

Groupe Castel

Trois verreries : Angola, Cameroun, Maroc

Approvisionnement local

<https://castel-afrique.com/> 24 août 2023

SEVAM, la Société d'exploitation de verrerie au Maroc, n'a cessé de se développer et d'accroître son expérience afin d'offrir des produits de qualité et respectueux de l'environnement.

Fort de son savoir-faire verrier, la SEVAM dispose de deux sites de production et 3 fours fabriquant jusqu'à 460 millions de cols par an. Aujourd'hui, la SEVAM est leader national en production de verre creux au Maroc et exporte également ses produits dans plus de 12 pays.

---